

COMMUNIQUÉ FÉDÉRAL

Assassinats de journalistes en Palestine : défendre le métier, défendre la liberté d'informer

La Fédération Spectacle et Communication souhaite exprimer sa profonde inquiétude face aux assassinats et meurtres de journalistes en Palestine.

Notre organisation n'a pas vocation, et elle se refuse, à intervenir sur le terrain politique ou diplomatique. Mais nous avons un devoir : défendre notre métier et ceux qui l'exercent, partout où leur sécurité et leur liberté sont menacées.

Être journaliste, c'est informer. C'est permettre aux citoyens d'accéder à une information libre, pluraliste et indépendante. Lorsque des journalistes sont ciblés ou éliminés, c'est la liberté d'expression, le droit à l'information et le pluralisme qui sont en danger.

C'est pourquoi, la Fédération Spectacle et Communication tient à exprimer sa vive préoccupation face à l'ampleur dramatique des meurtres de journalistes en Palestine.

Depuis octobre 2023, selon le Comité pour la Protection des Journalistes (CPJ) « 186 à 197 journalistes et travailleurs des médias tués », selon la Fédération Internationale des Journalistes (IFJ) et l'Observatoire des journalistes tués, « au moins 221 journalistes et travailleurs des médias palestiniens ont été tués ». De son côté l'ONU rapportait un bilan de 250 journalistes à la fin août 2025. Parmi ces morts, plusieurs organisations ont documenté des assassinats ciblés, des meurtres délibérés de journalistes dans l'exercice de leur mission d'information. Ces chiffres font de ce conflit le plus meurtrier pour la profession journalistique de l'histoire moderne.

Cette situation dramatique a des conséquences lourdes : une quasi-absence d'information fiable et indépendante sur le terrain, en particulier dans les zones les plus touchées où les journalistes locaux, souvent isolés, sont les seuls à tenter de relayer la réalité. Les journalistes étrangers n'ont d'ailleurs pas le droit d'entrer librement dans la bande de Gaza et, lorsqu'ils y accèdent, c'est uniquement sous contrôle et accompagnement de l'armée, ce qui constitue une entrave directe au droit d'informer.

Nous soutenons la nécessité de garantir la diversité des opinions, la liberté d'expression et le respect de toutes les convictions, dans un cadre professionnel protégé.

Nous savons aussi que nombre de collègues journalistes, dans leurs rédactions, ici en France, se retrouvent en situation délicate lorsqu'ils abordent des sujets sensibles. Certains se sont vus accusés injustement de dérive idéologique, alors qu'ils ne faisaient que leur travail d'informer. Nous exprimons notre soutien à ces journalistes, et notre vigilance face à toute tentative d'entrave à leur mission.

Par ce communiqué, la Fédération UNSA Spectacle et Communication réaffirme sa solidarité sans faille avec ces journalistes, ainsi que son engagement à défendre leur sécurité, leur liberté d'informer et la pluralité des voix, qui sont les piliers essentiels de toute démocratie.

Paris le 1^{er} octobre 2025.

Siège social : 21 rue Jules Ferry – 93177 Bagnolet cedex

Adresse postale : 3 rue du Château d'Eau – 75010 Paris (bureau 421)

Tel : 01 48 18 88 25

Courriel : spect@unsa.org

Web : www.spectcom-unsa.org